



Ville de Draguignan

Appel à projet

EN VUE D'UNE EXPLOITATION
COMMERCIALE (RESTAURATION) DU
KIOSQUE SUR LE SITE
DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

19 SEPTEMBRE 2023

CONTEXTE

La Ville de Draguignan, (40 000 habitants) assure les fonctions de ville-centre de l'agglomération dracénoise (110 000 habitants), s'est engagée dans la rénovation de son musée des Beaux-Arts dont la réouverture est prévue en novembre 2023.

La Ville de Draguignan a intégré au projet architectural l'installation d'un kiosque dont elle est propriétaire et qu'elle souhaite mettre à disposition d'un exploitant proposant une offre de boissons fraîches et chaudes et de petite restauration sur place afin d'en faire un lieu d'accueil au cœur de son Musée des Beaux-Arts afin d'y apporter un complément d'attractivité au site.

C'est dans ce contexte que la Ville de Draguignan organise un appel à propositions en vue de l'occupation du domaine public par l'exploitation d'un kiosque et d'une terrasse destinés à une activité commerciale de type : Restauration de qualité et cuisinée, travaillée au maximum à partir de produits bruts et frais, et intégrer une démarche d'alimentation durable (circuits courts, saisonnalité et localité des produits, agriculture biologique) avec une amplitude d'ouverture hebdomadaire au minimum en même temps que le musée, soit de 10h à 18h sauf le mardi et ponctuellement en soirée. Le musée organisera en effet des évènements au-delà de 18h qui pourront nécessiter une ouverture plus tardive du kiosque (ex Nuit des musées en mai).

Elle devra aussi être pensée dans un objectif d'accessibilité, en termes de prix et de diversité des régimes alimentaires, en particulier en proposant une offre végétarienne.

L'exploitation de l'établissement devra le plus possible limiter les déchets et le gaspillage alimentaire.

C'est dans ce cadre qu'intervient le présent appel à projet. Il porte sur un kiosque situé Square Mozart, à l'angle des rues des Endronnes et Edmond Poupé dans le square clôturé qui sert d'esplanade au Musée des Beaux-Arts.

RÉGLEMENT DE L'APPEL À PORTEURS DE PROJETS

Le kiosque et sa terrasse sont mis à disposition du porteur de projet sélectionné, se situe à DRAGUIGNAN, Square Mozart, à l'angle des rues des Endronnes et Edmond Poupé.

Il est précisé que le kiosque est livré non équipé, d'une terrasse couverte d'une pergola avec un mobilier extérieur fourni (20 chaises, 10 fauteuils, 3 tables 96 et 3 tables 117 cm de la ligne 1900 Fermob)

Les visites seront possibles uniquement sur RDV (contact : Musée des Beaux-Arts de Draguignan - [04 98 10 26 85](tel:0498102685))

Les Candidatures

- Le présent appel à projet s'adresse donc à tout opérateur économique qui souhaite développer une activité de tous types de restauration.
- Présentation d'une liste non exhaustive des produits proposés (descriptif ou visuel des produits servis à la vente ainsi que le prix de vente).
- Présentation des différentes actions envisagées pour limiter les déchets et le gaspillage alimentaire.
- Immatriculation obligatoire au Registre des Métiers ou Registre du Commerce et des Sociétés ;
- Toute autre activité est exclue.

Modalités de réponse à l'appel

Les porteurs de projet sont invités à remplir le dossier de candidature ci-joint et à fournir les pièces et informations décrites page 5 ;

Le dossier de candidature est à retirer à la Mairie de Draguignan, ou à télécharger sur l'adresse : <https://www.ville-draguignan.fr/mes-demarches/marches-domaines-publics-et-appels-doffre/les-appels-a-projet/>

Obligatoire :

Les dossiers en version papier sont à envoyer par voie postale en RAR ou à déposer à la Mairie de Draguignan, service : Direction des Affaires Juridiques – 28, Rue Georges Cisson avec la mention « **CANDIDATURE : EXPLOITATION COMMERCIALE (RESTAURATION) DU KIOSQUE – MUSEE DES BEAUX-ARTS – NE PAS OUVRIR** ».

Les dossiers de candidature seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Tous les éléments financiers seront exprimés en euros.

Pour rappel, Les visites seront possibles uniquement sur RDV (contact : Musée des Beaux-Arts de Draguignan - [04 98 10 26 85](tel:0498102685))

Délais de réponse

Les candidatures devront être adressées en dernier délai, le 19 septembre 2023 à 12 h, par courrier ou remis à l'adresse ci-dessous sous pli cacheté portant l'adresse et les mentions qui suivent :

Mairie de Draguignan
Direction des Affaires Juridiques
28, Rue Georges Cisson
83300 DRAGUIGNAN

Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats, quelle que soit la suite donnée à leur proposition.

Critères d'appréciation

- Qualité de l'offre
- Gestion des déchets
- Périodes et horaires d'ouverture
- Expérience

Engagements du porteur de projet

Le porteur de projet s'engage à :

- à se munir de toutes les autorisations nécessaires à leur activité, de telle sorte que la Ville ne soit jamais mise en cause pour quelque raison que ce soit, à un titre quelconque ;
- est tenu d'utiliser les lieux conformément à son activité. Les tarifs des produits vendus sont fixés librement par le cocontractant. D'une manière générale, le cocontractant devra se conformer très rigoureusement aux lois, aux règlements et aux usages en vigueur en la matière, et aux règles de la présente convention ou à celles que la Ville pourrait être amenée à préciser ultérieurement ;

- dans un objectif d'accessibilité, en termes de prix et de diversité des régimes alimentaires, en particulier en proposant une offre végétarienne ;
- limiter les déchets et le gaspillage alimentaire ;
- amplitude d'ouverture hebdomadaire au minimum en même temps que le musée, soit de 10h à 18h sauf le mardi et ponctuellement en soirée ;
- ouvrir le commerce au public au plus tard le 13 novembre 2023 ;

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Dossier de Candidature dûment rempli, paraphé et signé
- Copie de pièce d'identité du dirigeant (recto/verso) pour les ressortissants français et européens, ou copie de son titre de séjour pour les non-européens.
- Statuts de la société de trois mois (si existants).
- Kbis de moins de trois mois pour les entreprises déjà créées
- CV du candidat
- CV des associés
- Présentation du projet
- Attestation sur l'honneur de non interdiction de gérer
- Attestation sur l'honneur d'être à jour de ses charges sociales (pour les entreprises déjà créées)
- Tout élément d'information pouvant permettre d'enrichir le dossier (plaquette de présentation, ...).